



Bougival, jeudi 18 avril 2024

AVIS A LA BATELLERIE N° FR/2024/00248

Pris en application :

- art. R 4241-38 du CT (manifestations nautiques)
- art. A 4241-26 du CT (mesures temporaires)
- Code des transports
- Arrêté préfectoral n°pas d'arrêté pas d'entrave à la navigation

Manifestation nautique et activités nautiques (5 yolettes)

**Seine Aval-de Maisons Laffitte à Andrésy
du PK 59.000 au PK 72.000**

Appel à la vigilance ((Eviter les remous)) (tous les usagers - dans les deux sens)

- le 21/04/2024 de 10:00 à 17:00

- o **Seine à l'aval de Paris**
entre les pk 59,000 (Maisons-Laffitte) et pk 72,000 (Andrésy) - Toute la largeur de la voie

Commentaire :

Mesdame et Messieurs les bateliers et usagers de la voie d'eau sont informés que la randonnée en aviron de 5 embarcations se déroulera dimanche 21 avril 2024, de 10h00 à 17h00.

Mesdames et Messieurs les bateliers et usagers de la voie d'eau sont invités à naviguer avec prudence.

Pour en savoir plus sur l'ensemble des conditions de navigation et sur l'état du réseau en direct, rendez-vous sur www.sif-seine.fr (uniquement sur PC).

Service(s) à contacter :

UTI Boucle de la Seine, 23, Ile de la loge, 78380 BOUGIVAL
Tél : 01 39 18 23 45 - Fax : 01 39 69 67 41

Date limite d'affichage :

22/04/2024

Adjoint au chef de l'UTI

Signé

Côme PELEE DE SAINT-MAURICE